



FORMATION SYNDICALE 2022

**" Ce qui manque à l'ouvrier,
c'est la science de son malheur "**

Fernand Pelloutier

Programme des FORMATIONS 2022 à l'UD FO 91

Evry, le 18 octobre 2021

- ⇒ **Édito**
page 2
- ⇒ **Calendrier**
page 3
- ⇒ **Contenu des stages**
pages 4 à 11
- ⇒ **Les lettres d'autorisation d'absences**
pages 12 à 15

www.udfo91.fr

12, place des Terrasses
de l'Agora
91000 Evry

téléphone :
01 60 78 15 57

mail :
udfo91@force-ouvriere.fr

Chers Camarades,

*"Quand j'étais gosse, haut comme trois pommes
J'parlais bien fort pour être un homme
J'disais, je sais, je sais, je sais, je sais"
"Y a 60 coups qui ont sonné à l'horloge
J'suis encore à ma fenêtre, je regarde, et j'm'interroge
Maintenant je sais, je sais qu'on ne sait jamais"**

Toute notre vie nous apprenons, car les situations évoluent. Il faut donc se former tout le temps pour se libérer de l'emprise de ceux qui voudraient nous expliquer ce qu'ils nous font subir.

L'émancipation, c'est un des objectifs de notre organisation syndicale.

*Bon courage à tous,
Amitiés syndicalistes,*

Christophe LE COMTE
Secrétaire Général



* Paroles de
"Maintenant je sais"
de Harry Philip Green

**Vous avez, tous, le droit à 12 jours
de formation syndicale par an.
Ceux qui ont des responsabilités
syndicales en ont 6 de plus.
La rémunération est maintenue.**

**Les droits ne s'usent que
si l'on ne les utilise pas !**

FO
la force syndicale
en ESSONNE

des formations organisées par le CFMS
dans les locaux de l'UD FO 91 à la Bourse du travail à Evry

LE SYNDICAT

**Découverte, moyens d'action,
fonctionnement, négocier,
communiquer**

du 17 au 21 janvier	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat - Page 4
du 13 au 17 juin	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat - Page 4
du 10 au 14 octobre	Découverte de FO et moyens d'action du syndicat - Page 4
du 20 au 22 avril	Je négocie - Page 5
du 15 au 17 mars	Fonctionnement et Outils du syndicat - Page 6
du 17 au 19 mai	Communication orale - Page 7

LE DROIT

**Conseillers du Salarié,
Connaître ses droits**

du 17 au 18 février	Conseillers du Salarié - Page 9
du 15 au 17 février	Connaître ses Droits - Page 8
du 27 au 29 septembre	Connaître ses Droits - Page 8

LES INSTANCES REPRESENTATIVES DU PERSONNEL

CSE - CSSCT

du 21 au 25 novembre	Comité Social et Economique - Page 11
du 12 au 16 décembre	Santé, Sécurité et Conditions de Travail - Page 10

Découverte de FO et moyens d'action du syndicat

Nombre de stagiaires	Mini: 12 – Maxi : 20
Durée	5 jours
Lieu	UD FO 91
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Manifester un intérêt pour l'action syndicale Être adhérent Force Ouvrière

O bjectif(s)

Établir le rôle et la place du syndicat sur le lieu de travail et dans la société

Organiser et coordonner le travail syndical

Programme	Rapport des forces dans l'entreprise Les représentants du personnel : rôle et moyens d'action Les syndiqués, le syndicat, les représentants du syndicat, les structures de la CGT-FO et les organisations syndicales internationales L'histoire du mouvement syndical et de la CGT-FO L'action syndicale revendicative Organisation et répartition du travail syndical
Méthode pédagogique	Appropriation de la connaissance par des travaux de recherche individuelle et collective Discussions et échanges Support vidéo



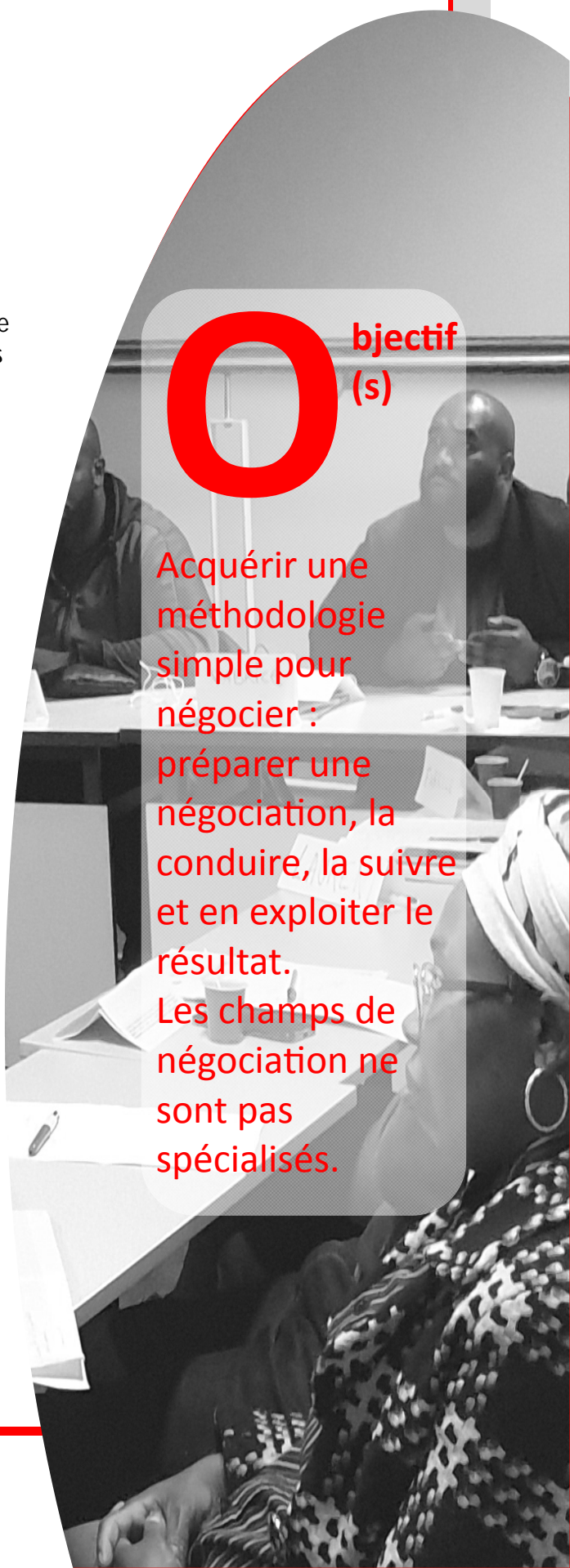
JE NEGOCIE

Nombre de stagiaires	Mini: 12 – Maxi : 15
Durée	3 jours
Lieu	UD FO 91
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ainsi que le stage « Fonctionnement et outils du syndicat » S'adresse principalement aux Délégués syndicaux et aux Secrétaires de syndicat ainsi qu'aux Camarades siégeant en CT/CTE se retrouvant en situation de négociation ou participant à la délégation de négociation.
Programme	Faire un état des lieux dans l'entreprise La revendication Le Rapport de Force La négociation, avant, pendant, après
Méthode pédagogique	Études de cas Mise en situation Echanges



Objectif (s)

Acquérir une méthodologie simple pour négocier : préparer une négociation, la conduire, la suivre et en exploiter le résultat. Les champs de négociation ne sont pas spécialisés.



FONCTIONNEMENT ET OUTILS DU SYNDICAT

Nombre de stagiaires	Mini: 12 – Maxi : 15
Durée	3 jours
Lieu	A l'UD
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Manifester un intérêt pour l'action syndicale et avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat » Être adhérent Force Ouvrière

Programme	Les statuts du syndicat Les structures de l'organisation Les instances de l'organisation La Trésorerie Faire connaître l'action du syndicat
-----------	---

Méthode pédagogique	Etude des statuts types de syndicats Discussions et échanges Réalisation d'un tract
---------------------	---



Objectif(s)

Découvrir les bases légales du syndicat

Rôle et fonctionnement des instances

COMMUNICATION ORALE

Nombre de stagiaires	Mini: 10 – Maxi : 12
Durée	3 jours
Lieu	A l'UD
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte et moyens d'action du syndicat »
Documents de travail	Enregistrement vidéo
Programme	Les obstacles de la communication Les différents types de communication La communication verbale et non verbale Le comportement Savoir formuler une problématique syndicale Mise en pratique à partir de cas concrets
Méthode pédagogique	Mises en situation Débriefings personnels et émotionnels. Utilisation de matériel vidéo



Objectif(s)
Développer les facultés d'expression orale dans le contexte syndical

CSE

MISE EN PLACE
 ET FONCTIONNEMENT
 DU COMITE SOCIAL
 ET ECONOMIQUE

FO

CONNAITRE SES DROITS

Lorsque l'on vient en aide aux collègues, il est important de pouvoir se fonder sur la réglementation et la législation.

Ce stage t'aidera à mieux appréhender le Code du travail et la convention collective.

L'objectif est donc que tu puisses plus facilement rechercher les informations dont tu as besoin dans le Code du travail et la convention collective dans ton activité quotidienne de syndicaliste.

Nombre de stagiaires

Mini: 12 – Maxi : 15

Durée

3 jours

Lieu

A l'UD

Condition(s) à remplir par le stagiaire

Avoir effectué le stage « Découverte de FO et les moyens du syndicat ».

Réservé en priorité aux IRP du privé ainsi qu'aux camarades de la fonction publique confrontés à des contrats de droit privé dans leur établissement.

Programme

Bref historique du droit du travail, hiérarchie des normes juridiques

Utilisation de la convention collective et du Code du travail

Mises en pratique à partir de cas concrets.

Méthode pédagogique

Etudes de cas et échanges d'expérience

**UN DROIT QUI NE SE PREND PAS
C'EST UN DROIT QUI SE PERD !**

FO
force-courriers.fr

CONSEILLERS DU SALARIE

Nombre de stagiaires	Mini: 10 – Maxi : 15
Durée	2 jours
Lieu	A l'UD
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » Être conseiller du salarié



Je ne suis pas seul !

Objectif(s)

Ce parcours a pour objectifs de vous transmettre les bonnes pratiques en tant que Conseiller du salarié et ses missions.

SSCT - Santé, Sécurité et Conditions de Travail

Impératif : Etre pris en charge par l'employeur

Nombre de stagiaires	Mini: 8 – Maxi : 15
Durée	5 jours
Lieu	A l'UD
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire

Etre membre au CHSCT / SSCT

Impératif : Etre pris en charge par l'employeur

Programme La Santé, la Sécurité et les Conditions de Travail (SSCT), source de revendications

Rappel des positions Force Ouvrière en matière d'hygiène et de sécurité

Historique de la prévention des risques professionnels

La mise en place, le fonctionnement, les missions, les pouvoirs des instances de représentation du personnel en matière de santé et de sécurité

La SSCT et les organismes de prévention

La SSCT, accidents du travail et maladies professionnelles

La SSCT et l'insertion des personnes handicapées en milieu du travail

Méthode pédagogique Exposés et études de cas en groupe de travail

Le CHSCT n'est plus, place désormais à ces nouvelles instances que sont la CSSCT et la SSCT.

Pour rappel, Force Ouvrière revendique le retour des CHSCT.

Pour autant, nous devons désormais utiliser les moyens dont nous disposons pour préserver la santé des salariés.

Dans ce stage, nous te transmettrons les éléments nécessaires pour que tu puisses appréhender ton rôle en matière de santé/sécurité et conditions de travail au regard des orientations et analyses de l'organisation Force Ouvrière.



ON SE FORME !

COMITE SOCIAL ET ECONOMIQUE

Impératif : être pris en charge par le CSE

Nombre de stagiaires	Mini: 10 – Maxi : 15
Durée	5 jours
Lieu	A l'UD
Condition(s) à remplir par le stagiaire	Avoir effectué le stage « Découverte de FO et moyens d'action du syndicat » ou s'engager à le faire
	Être membre titulaire du CSE
	Impératif : Etre pris en charge par le CSE
Programme	Origines Fonctionnement du CSE Elections
Méthode pédagogique	Etudes de cas particuliers et mises en situations, exposés et échanges.



O bjectif(s)

En tant que représentant du personnel au CSE, comprendre l'origine, la mise en place (élections), les missions et le fonctionnement du CSE au regard des orientations et analyses de l'organisation FORCE OUVRIERE.

*Demande d'autorisation d'absence (Privé)
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la
demande à udfo91@force-ouvriere.fr*

Adresse stagiaire



Adresse employeur

Objet : Demande d'autorisation d'absence

Lieu, le .././2020

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (article L.2145-5 du code du travail), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du .././2020 au .././2020 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

L'article L.2145-6 du code du travail prévoit, depuis le 23 septembre 2017, que : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération. L'employeur verse les cotisations et contributions sociales afférentes à la rémunération maintenue. Le montant du salaire et des contributions et cotisations afférentes au salaire maintenu à la charge du salarié sont déduits de la contribution définie au 1° de l'article L. 2135-10 ».

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

***Demande d'autorisation d'absence (Public)
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la
demande à udfo91@force-ouvriere.fr***

Adresse stagiaire



Adresse employeur

Monsieur le Directeur,

Dans le cadre des dispositions légales concernant le congé de formation économique, sociale et syndicale (Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 - art.21), j'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence du .../2020 au .../2020 pour participer à une session d'études syndicales organisée par le Centre de formation de militants syndicalistes de la Confédération générale du travail FORCE OUVRIERE.

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

NB : textes complémentaires

- pour la Fonction Publique d'Etat : décret n°84-474 du 15 juin 1984
- pour la Fonction Publique Hospitalière : décret n°88-676 du 6 mai 1988
- pour la Fonction Publique Territoriale : décret n°85-552 du 22 mai 1985

***Demande d'autorisation d'absence pour le CSE
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la
demande à udfo91@gmail.com***

Nom Prénom

Adresse

Employeur

Evry, le ../../2020

Objet :

Demande de congé pour participer
à un stage réservé aux membres
élus titulaires des Comités d'entreprise/CSE

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence afin de me permettre de suivre, du au à la formation destinée aux membres élus titulaires du CE/CSE. Cette formation est organisée par le Centre de Formation de Militants Syndicalistes de la CGT Force Ouvrière.

Le Centre de formation de Militants Syndicalistes établira une facture au nom du comité d'entreprise ou CSE après déroulement du stage. Le paiement s'effectuera à réception de la facture.

Dans cette attente, recevez, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

*Demande d'autorisation d'absence pour le SSCT
disponible sur le site de l'UD FO 91 ou à la demande à
udfo91@gmail.com*

M.

Monsieur le Directeur,

Evry, le ../../2020

Objet: Formation membres
des CHSCT et SSCT

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander une autorisation d'absence afin de me permettre de suivre, du au à une formation destinée aux représentants du personnel au CHSCT et aux Délégués du Personnel investis des missions de ce comité (article L.4614-14 du Code du Travail). Cette formation est organisée par le Centre de Formation de Militants Syndicalistes de la CGT Force Ouvrière (Arrêté du 19 janvier 2017 paru au JO du 22 janvier 2017).

Pour les entreprises de 300 salariés et plus, le coût des 5 jours de formation est à la charge de l'entreprise. La rémunération du salarié est maintenue par l'employeur.

Pour les entreprises de moins de 300 salariés, le coût des 3 premiers jours de formation est à la charge de l'entreprise. Le salaire du stagiaire est maintenu pendant ces 5 jours. Les 2 derniers jours s'effectuent au titre de la Formation Economique et Sociale et Syndicale, soit les articles L. 2145-5 et suivants du Code du Travail, L'article L.2145-6 du code du travail prévoit, depuis le 23 septembre 2017, que : « le salarié bénéficiant du congé de formation économique, sociale et syndicale a droit au maintien total par l'employeur de sa rémunération ».

Vous trouverez ci-joint la convention indiquant les modalités, le programme et le coût du stage, que vous voudrez bien retourner dès réception à l'adresse ci-dessous, accompagné du bon de commande établi par vos soins s'il y a lieu :

CGT-FO / CFMS 141 avenue du Maine 75680 PARIS Cedex 14

Dans l'attente de votre réponse, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Union
Départementale
FORCE
OUVRIERE
de l'Essonne

12, place des
Terrasses de
l'Agora
91000 Evry

téléphone :
01 60 78 15 57

mail :
udfo91@force-ouvriere.fr

Site :
www.udfo91.fr

Toutes les infos sur la formation syndicale sur le site de l'UD FO 91



<http://www.udfo91.fr/formations>

Tous les programmes sont disponibles sur le site de l'Union Départementale. Vous y trouverez aussi des exemplaires de lettres pour les demandes d'autorisation d'absence :

payée par le CSE - budget de fonctionnement).

- ⇒ La demande d'autorisation pour la formation syndicale,
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSST (formation payée par l'employeur),
- ⇒ La demande d'autorisation spécifique pour le CSE (formation

N'oubliez pas de respecter les délais d'inscription (2 mois à l'avance) et les délais d'autorisation d'absence auprès de l'employeur (1 mois à l'avance).

D'AUTRES FORMATIONS SONT DISPONIBLES

La Confédération et les fédérations proposent aussi des formations complémentaires qui s'adressent à tous les militants et ou à des militants qui ont un mandat du type Prud'hommes, négociateur de branche, et autres...

Nous ne sommes jamais trop formés.

FO
la force syndicale
en ESSONNE

Se former
S'informer
On reste
en contact



www.udfo91.fr



FO ESSONNE



[udfoessonne](https://twitter.com/udfoessonne)



[UDFO91](https://www.instagram.com/UDFO91)



[UDFO91](https://www.facebook.com/UDFO91)